



LABORATOIRE DEPARTEMENTAL VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VESOUL

BUDGET REGIE EAU POTABLE 9 Rue des Casernes - BP 90445 70000 VESOUL

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Unité de gestion 816 CAV

Installation 070002035 STATION DE CHARIEZ Point surveillance 2480 STATION DE CHARIEZ

Commune prélèvement CHARIEZ

Destinataires ARS DT 70 - COM COM

Préleveur LDVH Date Prél 18/11/2024 Heure Prél 09:25 Référence commande 2024/001 Date Récept 18/11/2024 Heure Récep 14:00

Date début analyse 18/11/2024

RAPPORT D'ESSAI HY2447-4657

Analyse de Type P1

Numéro d'échantillon: 47-29

Lieu exact prélèvement ROBINET RESERVOIR

Eau TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères	Qualités
				'	Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Prélèvement	FD T 90-520	GH			
#	Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	<0.05	mg/L	1	1
#	Chlore total	NF EN ISO 7393-2	<0.05	mg/L	1	1
#	Température	Détermination T°C v3	11.6	°C	1	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères	Qualités
					Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	3	/mL	1	1
#	Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	<1	/mL	1	1
#	Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	1	0
#	E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	1
#	Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	1

Examen Chimique P1 (Vesoul)

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités		Qualités nté publique
					Limites	Références
	Aspect	Qualitative	normal			
	Couleur	Qualitative	aucune			
	Odeur	Qualitative	nulle			
#	pH	NF EN ISO 10523	7.9	pН		[6.5; 9.0]
#	T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	9.9	°C		
#	Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	488	μS/cm		[200 ; 1100]
#	Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0.50	NFU		2.0 (¤0.5)
#	TH	NF T 90-003	26.2	°F		
#	TAC	NF EN ISO 9963-1	23.5	°F		
#	Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10
#	Nitrites(NO2)	NF EN 26777	<0.020	mg/L	0.50	
#	Chlorures	NF EN ISO 10304-1	3.1	mg/L		250
#	Nitrates (NO3)	NF EN ISO 10304-1	19	mg/L	50	
	NO3/50 + NO2/3	calcul	0.4	mg/L		1
#	Sulfates	NF EN ISO 10304-1	7.1	mg/L		250
#	СОТ	NF EN 1484	0.53	mg/L		2.0

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 22/11/2024

Imprimé le : 22/11/2024

Le Directeur du Laboratoire

L'utilisation de notre marque d'accréditation est interdite, en-dehors de la reproduction intégrale des rapports d'essai. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 modifiés (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client sont identifiées par le symbole *. Lorsque le laboratoire n'assure pas le prélèvement, les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.